

# Projet CIEVP

COMPÉTITIVITÉ ET INNOVATION DES  
ENTREPRISES DES VILLES PORTUAIRES



**DOSSIER DE PRESSE**

**Réalisation d'une étude socio-économique  
au sein des zones port / centre ville  
des communes partenaires**

**Enquête en centre-ville  
du 15 juin à la fin septembre 2017**

**Projet soutenu par le FEDER dans  
le cadre de l'axe 1 du Programme opérationnel  
Italie-France Maritime 2014-2020 qui vise à la  
promotion de la compétitivité des entreprises  
dans les filières prioritaires transfrontalières**

Les villes portuaires constitutives du partenariat transfrontalier connaissent un flux important de visiteurs, qui y transitent dans le cadre de bateaux commerciaux, de croisière et de plaisance. Ces flux représentent un potentiel manifeste de croissance et de développement de la compétitivité du tissu économique de la zone port/centre-ville. Ainsi en termes de développement territorial, la bonne connexion de ces flux avec les activités économiques de la zone constitue un enjeu majeur pour les différents acteurs publics des territoires et particulièrement pour les villes qui accueillent ces infrastructures portuaires dans leur centre-ville.

C'est à cette fin, que dès août 2015, la Ville d'Ajaccio a initié la construction du projet CIEVP - COMPÉTITIVITÉ ET INNOVATION DES ENTREPRISES DES VILLES PORTUAIRES.

Le projet porté par la Ville d'Ajaccio, **en sa qualité de chef de file**, associe les 5 partenaires suivants :

## les Villes partenaires

- ✓ Antibes-Juan-les Pins (Alpes-Maritimes),
- ✓ Alghero (Sardaigne),
- ✓ Gênes (Ligurie),
- ✓ Portoferraio (Toscane)

**l'Université de Corse** (et au-travers elle, le laboratoire LISA CNRS).

Il vise prioritairement à augmenter la compétitivité des entreprises situées en cœur de ces villes portuaires et à aider les entreprises à relever le défi de l'élaboration d'une offre adaptée à cette demande, en mettant en œuvre des moyens innovants.

La Commune d'Ajaccio – au travers de ce projet- a donc proposé aux Villes partenaires et au monde universitaire représenté par le laboratoire CNRS LISA de l'Université de Corse, l'instauration d'une gouvernance adaptée, qui donnera lieu notamment à l'association de ces entreprises à travers leurs organisations professionnelles et des parties-prenantes intervenants dans le cadre du développement économique de chaque territoire, afin de travailler ensemble à l'amélioration de la compétitivité de ces entreprises.

Aussi ce partenariat a fait l'objet d'une candidature dans le cadre du premier appel à projets du Programme Opérationnel Maritime 2014/2020 qui a été lancé officiellement le 2 novembre 2015 par la Région Toscane – Autorité de Gestion Unique du programme- avec une date limite de remise des candidatures fixée au 26 février 2016.

Le projet CIEVP a définitivement été retenu par le Comité Directeur du Programme Opérationnel Maritime 2014/2020 en octobre 2016 et a ainsi pu débuter le 1er janvier 2017 – pour une durée de 2 ans. Son lancement officiel a été opéré lors de l'événement intitulé « Rencontres méditerranéennes du centre-ville et du commerce », organisé par la Ville d'Ajaccio le 30 janvier dernier et lors du comité de pilotage d'installation du projet qui s'est tenu à la suite de cette journée.

La Ville d'Ajaccio dispose donc d'un budget de 335 682,04 € financé à hauteur de 285 000€ par le FEDER - sur deux années - afin de mener les différentes actions prévues dans le cadre du projet.

L'objectif de ce projet est de reconnecter les flux générés par les activités portuaires en centre-ville avec les activités économiques des zones ports/centre-ville, et notamment les activités commerciales.

## LE PROJET SE DÉCOMPOSE EN TROIS GRANDES ÉTAPES

### **Une phase étude socio-économique,**

qui sera menée par le laboratoire CNRS LISA de l'Université de Corse sur chacun des territoires du projet (sur les territoires autres qu'Ajaccio, l'étude sera menée parfois avec des partenaires locaux). L'étude prend la forme d'une enquête qui sera menée **durant la saison estivale 2017 (juin-septembre)** auprès des touristes fréquentant les infrastructures portuaires (croisiéristes, plaisanciers, utilisateurs du port de commerce), mais également auprès des populations locales du territoire (résidents et personnes travaillant sur la zone). L'objectif principal de l'enquête est de recueillir les attentes en matière de développement de la zone port/centre-ville ;

### **Une phase actions-pilotes**

(chaque territoire mènera une action pilote). Pour la Ville d'Ajaccio, il s'agira, sur la base des résultats de l'étude, d'établir des parcours commerciaux de centre-ville et/ou des algorithmes permettant d'établir des parcours commerciaux individualisés.

Ces parcours commerciaux, (dans le cadre du projet CIEVP) seront accessibles à partir de bornes/totems numériques qui seront déployés en sortie des infrastructures portuaires (la proximité des installations portuaires est une obligation liée à la thématique du projet). Ces contenus pourront également être relayés au travers d'autres supports, mais en dehors des financements prévus dans le cadre du projet.

Pour Ajaccio, cette action pilote sera menée à compter de la fin de l'année 2017 (pour la partie élaboration des parcours et de l'appliquatif numérique), et au 1er semestre 2018 (pour la partie pose des totems/bornes).

### **Une phase consolidation stratégique locale et transfrontalière**

qui donnera lieu à l'élaboration de plan locaux d'actions, et d'un plan d'actions transfrontalier.

Les plans locaux seront établis par chacun des partenaires, au regard de la démarche initiée dans le cadre du projet, mais également au travers des différentes initiatives prises en faveur du développement de leur centre-ville. Le plan d'action transfrontalier sera lui élaboré par le laboratoire LISA de l'Université de Corse sur la base des retours d'expériences des actions-pilotes, et des Plans d'actions locaux établis par chacune des villes partenaires.

Ainsi chaque partenaire pourra s'inspirer de l'ensemble de ces éléments pour conduire différentes actions sur son territoire. Celles-ci pourraient donner lieu ultérieurement à la proposition d'un projet CIEVP 2, dans le cadre d'un nouvel appel à projet MARITIMO 2014-2020.

La réalisation de ce projet transfrontalier permettra notamment – au niveau du territoire Ajaccien - de répondre à une demande forte des associations de commerçants par la définition de parcours commerciaux, et par une meilleure connaissance des attentes commerciales des consommateurs au sein de la zone port/centre-ville.

## Un projet qui s'inscrit dans une démarche globale en faveur de l'attractivité du centre-ville et sa dynamisation commerciale

Cette démarche partenariale s'inscrit dans la dynamique initiée par la Ville d'Ajaccio qui vise à accompagner l'attractivité et la dynamisation commerciale du centre-ville.

Cette démarche constitue un ensemble de politiques indissociables les unes des autres : urbanisme, politique commerciale, mobilité, stationnement, logistique urbaine, habitat, événementiel, culture et patrimoine, etc...

C'est cette voie qu'a choisi de suivre la nouvelle Municipalité, par le travail engagé depuis plus de deux ans.

Cette dynamique plurielle, portée par Monsieur Christian Balzano – Adjoint au Commerce et à l'Artisanat - est composée d'un ensemble de réflexions relatives à ces diverses composantes qui avancent conjointement, guidée par une volonté ferme d'agir, dans un cadre réfléchi mais également partagé, afin de soutenir le commerce de centre-ville.

### LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS QUI ONT PU ÉMERGER SONT LES SUIVANTS

Travailler de concert sur la préservation et le renforcement de la commercialité des différents périmètres du centre-ville. En effet, nos différents secteurs commerciaux – connaissent des phénomènes de vacance commerciale, de rupture de linéaires commerciaux, une inadéquation des surfaces commerciales avec les besoins du marché, qui n'appellent pas forcément les mêmes réponses. La mise en place des actions nécessaires au traitement de ces difficultés, seront identifiées et mises en œuvre dans les mois et années à venir.

Travailler sur la diversité commerciale en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs intéressés à la démarche, notamment en rapport avec les attentes qui pourront être exprimées au travers de l'étude socio-économique ;

Travailler à la qualité des aménagements publics et commerciaux. En effet, travailler à l'attractivité des cœurs de ville et donc au renforcement de leur fréquentation nécessite de prendre les dispositions nécessaires à une circulation piétonne fluide et propice à l'activité commerciale, mais également par la réalisation de projet structurant, tel la future halle des marchés de la Place Campinchi.

## Un projet qui s'inscrit dans une démarche active de la Ville d'Ajaccio afin de bénéficier des fonds européens destinés à soutenir les actions de coopération transfrontalière au service du développement des territoires

Le premier appel à projets du Programme Opérationnel Maritime 2014/2020 a été lancé officiellement le 2 novembre 2015 par la Région Toscane – Autorité de Gestion Unique du programme- avec une date limite de remise des candidatures fixée au 26 février 2016.

Un financement global de 71.539.907 euros a été alloué, dont 60.763.173 euros provenant du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Au total, 144 projets – portés par des partenariats composés d'acteurs du territoire transfrontalier désireux de coopérer sur les diverses thématiques déclinées dans l'appel à projet - ont été déposés dont :

- 96 projets sur l'axe 1 « **Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières prioritaires transfrontalières** » ;
- 41 projets sur l'axe 2 « **Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques** » ;
- 7 projets sur l'axe 3 « **Amélioration de la connexion des territoires et de la durabilité des activités portuaires** » ;

**38 projets ont été retenus éligibles par le Comité Directeur et le Comité de Suivi du Programme Opérationnel du 27 juillet 2016, dont 5 projets avec un chef de file Corse.**

La Ville d'Ajaccio s'est positionnée sur 9 projets de coopération – soit en tant que chef de file, soit en tant que partenaire de projet.

4 projets impliquant la Ville d'Ajaccio ont été retenus pour être financés : Elément notable, **la Ville d'Ajaccio – pour la première fois- est chef de file du projet CIEVP positionné sur l'axe 1 du Programme et, à ce titre, fait partie des 5 acteurs du territoire corse** ayant la responsabilité de gérer un projet de coopération programmé dans le cadre de ce premier appel à projet.

Le projet CIEVP a donc été retenu définitivement par le Comité Directeur du Programme Opérationnel Maritime IT/FR 2014-2020 en octobre 2016.

## Actualité du projet: Lancement de l'étude socio-économique sur la zone de coopération et plus particulièrement sur la Ville d'Ajaccio

La Ville d'Ajaccio et le laboratoire CNRS LISA de l'Université de Corse – ont travaillé en étroite collaboration afin de finaliser les questionnaires d'enquête socio-économiques qui seront largement diffusés jusqu'au mois de septembre 2017 dans les Villes portuaires partenaires du projet CIEVP.

Les publics cibles de ces enquêtes sont : les touristes de la zone de coopération mais aussi l'ensemble de la population qui accèdent quotidiennement ou périodiquement au centre-ville à des fins professionnelles ou personnelles (personnes exerçant une activité professionnelle en centre-ville ; étudiants; résidents du centre-ville ; personnes intéressées à consommer en centre-ville....).

Le lancement de la collecte des données sur la zone de coopération est prévu à la mi-juin 2017. Trois « Ambassadeurs du projet CIEVP » recrutés par l'Université de Corse seront dédiés spécifiquement à la collecte des données auprès des touristes et des résidents en centre-ville durant toute la saison estivale (ils seront identifiables par des t-shirt réalisés spécialement). Le questionnaire sera également accessible depuis l'espace information de l'OIT sur bornes numériques, sur les sites internet de la Ville d'Ajaccio et de l'OIT. L'information concernant l'existence de cette enquête sera également largement et régulièrement relayée sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les panneaux d'information numériques situés en entrée d'Ajaccio, afin de mobiliser un public le plus large possible et d'accroître potentiellement l'échantillon des personnes interrogées.

Il est à noter que le caractère transfrontalier du projet implique que le questionnaire soit constitué d'une partie tronc commun, et d'une partie spécifique à chaque territoire ; Concernant Ajaccio, cette partie spécifique permettra de recueillir des informations quant aux attentes particulières en matière d'offre commerciale de centre-ville, et ainsi de disposer d'éléments objectifs pour construire les parcours commerciaux et le plan d'actions local à venir.

A échéance d'octobre 2017, le laboratoire LISA de l'Université de Corse –après avoir consolidé l'ensemble des données collectées – finalisera le rendu de l'étude socio-économique de la zone de coopération.

Chaque Ville sera amenée – sur la base de ce rendu et de diverses concertations adaptées à la spécificité de son propre territoire – à établir un plan d'actions local. Les autres Villes partenaires du projet CIEVP s'inscriront également dans cette même démarche. Les 5 plans d'actions locaux établis, constitueront les bases d'actions pilotes qui seront mises en œuvre au cours de l'année 2018 dans chacune des Villes partenaires, mais aussi d'un plan d'actions transfrontalier finalisé par le laboratoire LISA de l'Université de Corse, susceptible d'être le socle d'un projet de coopération futur entre les différents acteurs institutionnels impliqués dans le projet CIEVP.